

**organise en convention avec les centres de gestion du Doubs,  
du Jura et de la Haute Saône, un concours externe et interne  
d' Agent de maîtrise territorial****CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

**Externe :** ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau V (CAP, BEP, ...).  
(reconnaissance de l'équivalence de diplômes et/ou de l'expérience professionnelle possible)

**Interne :** ouvert aux fonctionnaires, agents publics et agents d'une organisation internationale intergouvernementale, justifiant au 1er janvier 2009 de 3 années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

**NOMBRE DE POSTES OUVERTS PAR SPECIALITE:**

Spécialités	Nombre de postes en externe	Nombre de postes en interne
bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers	3	19
logistique et sécurité	3	2
environnement, hygiène	3	11
espaces naturels, espaces verts	1	9
mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique	1	7
restauration	1	1

**EPREUVES ECRITES :** mercredi 21 janvier 2009

**PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS ET INSCRIPTION :**

<b><u>Sur place, par courrier et sur Internet</u></b>	<b>du lundi 13 octobre au vendredi 14 novembre 2008 inclus</b>
<b>ATTENTION :</b> Aucune inscription ne sera prise par téléphone Toute demande écrite doit être accompagnée d'une enveloppe grand format, affranchie à 1,33 € pour l'envoi du dossier d'inscription.	Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 Adresse : 29 boulevard Anatole France, BP 322 90006 BELFORT CEDEX <b>Site Internet : <a href="http://www.cdg90.fr">www.cdg90.fr</a></b>

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :** **mardi 25 novembre 2008** : par courrier cachet de la poste faisant foi, sur place : avant 17 heures